



## L'apprentissage de la conduite supervisée



A partir de 18 ans, la **conduite supervisée** vous permet de prendre plus de temps pour passer votre **permis** et ainsi acquérir une confiance et une **expérience de la conduite** avant le **permis**.

### Les avantages de la conduite supervisée

- Obtenir de **l'expérience de conduite** à un prix raisonnable dans le but de s'ajouter à votre formation initiale. Il permet aussi d'améliorer ses compétences en cas d'échec à **l'examen de conduite**.
- Augmenter statistiquement vos chances de réussir un examen pratique. En effet, lors d'un apprentissage traditionnel, la chance d'obtenir le permis pour la première fois est de 55% alors que le **permis supervisé** a une réussite de 74%.

### Les étapes de la conduite supervisée

**L'autorisation de conduire en conduite supervisée**, est délivrée par **l'enseignant**, après un rendez-vous préalable de une heure afin d'évaluer le niveau de l'élève sur les voies ouvertes à la circulation et de faire un bilan personnalisé.

L'accompagnateur, assis à l'avant du véhicule, à côté de l'élève, doit être titulaire de la **catégorie B du permis de conduire** depuis au moins cinq ans sans interruption (annulation, invalidité, suspension...).

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :

- respecter les limitations de vitesse jeune conducteur
- participer au rendez-vous pédagogique

Ce rendez-vous comporte une partie pratique de 1h qui a pour but de mesurer les progrès réalisés par l'élève et d'apporter les conseils nécessaires pour poursuivre la **conduite supervisée** dans de bonnes conditions.

La présence d'au moins un des accompagnateurs de l'élève est obligatoire.



Notre formule de la **Conduite Supervisée** comprend :

- **Frais de dossier**
- **1h évaluation de départ**
- **Code en salle (1 an)**
- **Accès Packweb (e-learning) (6 mois)**
- **Livret de Code**
- **Kit pédagogique**
- **20 Leçons de conduite**
- **2h Rendez-vous préalable avec la présence des accompagnateurs**
- **1 RDV pédagogique d'un heure en voiture avec la présence des accompagnateurs**
- **1 présentation examen Conduite**

#### Liste de documents à fournir lors de l'inscription pour un permis

- Copie recto-verso de votre pièce d'identité (en cour de validité)
- Copie d'un justificatif de domicile (- 3 mois)
- Attestation d'hébergement + Pièce d'identité de l'hébergeant
- Photocopie Recensement ou JAPD (entre 18 ans et 25 ans)
- Photocopie de l'ASSR2
- 4 photos d'identité couleur aux nouvelles normes
- 2 enveloppes format A4 affranchie 100g

#### Déjà été inscrit dans une autre auto-école

- Récupérer l'ancien dossier auto-école « CERFA02 »